COL BLANG

Printemps 2025 • Volume 59, numéro 1

Un vent de changement sur Montréal

SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (SCFP) LE PLUS IMPORTANT SYNDICAT DU SECTEUR MUNICIPAL QUÉBÉCOIS



L'équipe du ColBlanc

ÉLIANE SCOFIELD-LAMARCHE, responsable à l'Exécutif PATRICK LAMOTTE et SIMON DESCHAMPS-LÉGER,

agents de communication

Comité du journal ANTHONY MENARD MOQUIN, responsable NICOLAS CASTILLO-CARON, membre GENEVIÈVE LACOSTE, membre

Prochaine date de tombée Vendredi le 9 iuin 2025

COL BLANC

Votre magazine syndical

Éditorial

UN VENT DE CHANGEMENT

(pis c'est pas juste à cause de la météo)

Par Anthony Menard Moquin, responsable du comité du journal



On le sent. Dans l'air, dans les discussions, autour de la machine à café. Ca brasse. Élections, négos, conventions collectives... Les gens sont fatigués, mais sûrement pas résignés. Et ça, c'est puissant. Parce qu'on commence à comprendre que la vie, ce n'est pas fait pour stagner. C'est fait pour changer.

Pendant trop longtemps, on a demandé aux femmes d'attendre leur tour. Ce temps-là est fini. Les femmes de toutes les origines, ainsi qu'une majorité des jeunes, prennent enfin leur place. Elles avancent. elles inspirent, elles transforment. Et elles ne demandent plus la permission.

Ce qu'on vit là, c'est plus qu'un cycle politique. C'est une chance. Une chance de faire mieux. D'être plus juste, plus équitable. Parce qu'on est dû. Pour vrai.

Les travailleuses, les travailleurs, les gens qu'on entend trop peu : c'est eux qui portent le système. Pas ceux qui se promènent en limousine de fonction. Et ce monde-là mérite d'être entendu... Maintenant!

Le changement ne vient pas d'en haut. Il vient du plancher. Des écoles, des hôpitaux, des syndicats, des cuisines, des rues. Il vient de nous.

Publication officielle des membres du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) distribuée trimestriellement à environ 1000 exemplaires

Nos pages sont ouvertes à tous les membres du Syndicat. Cependant, le Comité du journal se réserve le droit de refuser la publication de textes qui ne rencontrent pas les critères établis par la politique d'information du SFMM (SCFP). Les textes publiés dans ce magazine n'engagent que leurs auteurs.

Toutes reproduction, traduction et diffusion des textes sont autorisées à condition d'en citer la source

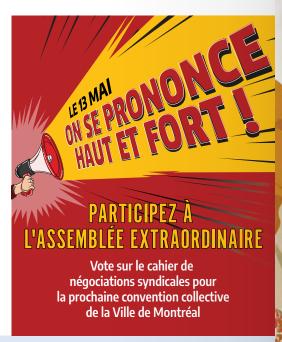
Dépôt légal à la Bibliothèque de la législature et à la Bibliothèque nationale du Québec, Division des acquisitions pour Canadiana et

toujours doux. Mais c'est nécessaire. Et surtout, c'est en marche.

Ce n'est pas toujours joli, ce n'est pas

Un vent de changement souffle. Ce n'est pas une tempête. C'est une respiration. Un gros « enfin ».

Bonne lecture, chères et chers membres



Bureau de dépôt légal, Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Composée et imprimée par des travailleuses et travailleurs syndiqués, membres d'un syndicat affilié à la FTQ.

Veuillez prendre note que, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin et vice-versa.

Photos · archives SFMM-429 Infographiste: Rachelle Monette, Atelier Québécois Offset inc.



Mot de la secrétaire-générale Johanne Joly

Encore en lutte

Le thème de la Journée internationale des droits des femmes 2025 revêt une importance particulière lorsqu'on examine les aspects politiques, tant nationaux qu'audelà de nos frontières du sud.

Bien que des avancées significatives aient été réalisées au fil du temps, il est essentiel de protéger ces réalisations avec une grande détermination, tout en travaillant inlassablement à réduire les inégalités et les discriminations pour construire

une société plus équilibrée. En parlant de politique, tant ici que dans le monde entier, on peut observer que les femmes sont souvent nettement moins présentes que

sont pas négociables. les hommes, que ce soit au sein des assemblées parlementaires, des gouvernements ou dans des candidatures à des postes de haute responsabilité. Leur proportion demeure fréquemment inférieure à celle des hommes.

De nombreuses barrières socioculturelles et structurelles continuent d'entraver l'accès des femmes aux niveaux supérieurs du pouvoir politique, obligeant celles qui réussissent à répondre à des exigences plus rigoureuses et à

faire face à des critiques plus sévères que leurs homologues masculins. Les femmes qui réussissent

malgré les défis auxquels elles sont confrontées affrontent fréquemment la violence sous diverses formes : menaces et harcèlement, aussi bien en ligne que dans la vie réelle. Ces épreuves découragent plusieurs d'entre elles, sans compter les obligations familiales qui continuent de peser lourdement sur leurs épaules.

Malgré la présence de la Loi sur l'équité salariale, de nombreuses personnes font encore face à des disparités salariales significatives qui ont un impact direct sur leur vie quotidienne et

leurs possibilités de choix.

Nous faisons face également au défi de trouver un équilibre entre nos obligations familiales et notre travail quotidien. Il est de plus en plus nécessaire d'avoir des politiques publiques qui encouragent un épanouissement harmonieux entre notre vie professionnelle et personnelle; par exemple, des congés parentaux équitables, la disponibilité de services de garde, ainsi que des initiatives pour promouvoir l'égalité entre les genres.

À travers le monde entier, on observe fréquemment un manque de représentation des femmes dans les négociations et les décisions concernant des sujets essentiels tels que le climat, la paix, la sécurité, les droits humains et le développement durable. Pourtant, étant donné leur contribution précieuse et singulière aux débats, il est vital d'inclure les femmes dans ces processus.

l'édification de sociétés plus équitables, et malgré les avancées notables réalisées à cet égard, il reste encore beaucoup à accomplir pour assurer une pleine égalité.



levons-nous ensemble:

les droits des femmes ne

Bien que les femmes jouent un rôle essentiel dans

Vice-président ± 2000 **Eric Filion** membres et ses responsabilités Arrondissement de Saint-Laurent Arrondissement de L'Île Bizard-Sainte-Geneviève Arrondissement de errefonds-Roxboro rrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Ville de Dorval

Organismes et sociétés paramunicipales • Bureau du vérificateur général

Plusieurs avancées technologiques au 429

Dans le cadre de l'amélioration continue des services proposés à ses membres, votre Syndicat a entrepris une démarche d'innovation pour répondre de manière plus efficace à vos besoins. Cette initiative vise à moderniser les outils et à rendre l'accès à l'information et aux services plus fluide.

Tout d'abord, le 429 a adopté une plateforme de sondages nommée Survio, qui permet désormais de mener des consultations sur des sujets variés, tels que les conventions collectives, le climat de travail et bien d'autres enjeux d'intérêt général. Ces sondages sont un moyen essentiel de recueillir vos avis, de mieux comprendre vos préoccupations et d'identifier les enjeux les plus



Service de la ville centre

- Service des finances et évaluation foncière
- Bureau des régimes de retraites (dépenses communes)
- Service des technologies de l'information
- Dépenses communes (MTESS)

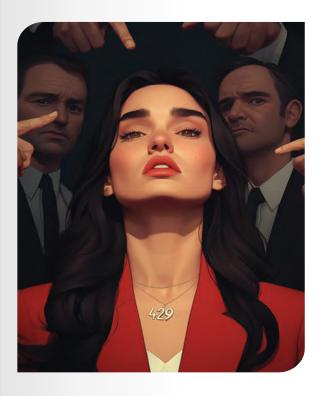
importants. Grâce à des filtres avancés, ils permettent de cibler des problématiques spécifiques selon les secteurs d'activité ou les types de statuts d'emploi. Cette avancée technologique constitue un réel atout en fournissant des données précieuses qui peuvent influencer le rapport de force lors des négociations des conventions collectives et améliorer ainsi vos conditions de travail.

Dans un deuxième temps, le Syndicat a lancé une application mobile disponible sur l'App Store et Google Play, baptisée « Le 429 ». L'objectif principal de cette application est de faciliter la communication entre vous et votre Syndicat, tout en vous offrant un accès immédiat à des services essentiels. Parmi ces services, on retrouve le programme d'aide aux membres, les préventionnistes en SST, les agents de grief ainsi que de nombreuses autres ressources d'intérêt collectif. Mais l'application va au-delà de la simple mise à disposition de services : elle vous offre également des outils pratiques, comme des conseils pour la création de votre curriculum vitæ et de votre lettre d'intérêt, des informations sur la préparation aux entretiens d'embauche et bien plus encore. De plus, l'application vous permet d'adhérer facilement à votre Syndicat et au Fonds de secours maladie-accident. Un autre point fort de l'application est la possibilité de signaler tout acte contraire à la convention collective de votre secteur, directement à l'aide d'un formulaire dédié. En constante évolution, l'application s'enrichira au fil du temps de nouveaux outils pour vous aider à mieux comprendre vos droits de manière conviviale et à les faire valoir auprès des bonnes personnes.

Enfin, si vous avez des suggestions ou des idées innovantes visant à améliorer ces outils ou les services à votre disposition, nous vous encourageons vivement à nous les partager. Ces suggestions permettront de continuer à faire évoluer nos démarches collectives et de vous offrir un service à la hauteur de vos attentes et des enjeux actuels.

Comité des droits des femmes

À toi qui débutes : lettre ouverte sur les défis qui t'attendent



Le 27 février dernier avait lieu l'activité annuelle du Conseil régional Montréal métropolitain du pour la Journée internationale des droits des femmes. Cette année, la délégation du 429 s'est livrée à un exercice de rédaction de groupe. L'objectif était d'écrire une lettre de la part d'une travailleuse d'expérience adressée à une jeune femme se joignant au marché du travail, afin de lui transmettre des conseils sur la réalité qui l'attendait.

Nous publions aujourd'hui le résultat de l'exercice.

Chère femme,

Je me permets de l'écrire ces quelques lignes alors que tu t'apprêtes à faire tes premiers pas dans le monde du travail, un chemin à la fois excitant et semé d'embûches. A travers ces mots, j'aimerais partager avec toi quelques réalités que tu pourrais rencontrer et qui, malheureusement, font partie de l'expérience professionnelle de nombreuses femmes.

Tout d'abord, sache que tu ne seras pas toujours jugée sur tes compétences ou ton travail, mais parfois sur ton apparence. Cela peut sembler injuste et réducteur, mais certains commentent ce qu'ils voient avant même d'avoir pris le temps de connaître la personne que tu es.

Bien sûr, dans certains cas, tu risques d'être moins payée que tes collègues masculins pour un travail égal.

Bien sûr, ta charge mentale sera souvent exacerbée par les attentes ainsi que par les pressions sociales et familiales que tu vivras.

Bien sûr, le sexisme, les jugements faciles et les attentes élevées envers ton sexe seront des défis de taille.

Je te souhaite tout de même courage et succès. Sois fière de chaque étape franchie et surtout, reste fidèle à toi-même.

Signée: Une femme d'expérience

4 • Printemps 2025 Printemps 2025 • 5

LE 28 AVRIL : Jour de deuil

Par **Simon Deschamps-Léger**, agent de communication



L'apport du SCFP

Dès 1983, le directeur de la santé et de la sécurité au travail du SCFP, Colin Lambert, propose une journée en l'honneur des personnes blessées ou tuées au travail. La proposition du métallo et mineur de Sudbury au comité de santé et sécurité du SCFP est rapidement acceptée.

L'année suivante, c'est au tour des participants du Congrès national du SCFP de se ranger derrière cette idée. Puis, en 1986, le Congrès du travail du Canada endosse l'initiative.

Finalement, en 1991, à la suite des pressions des travailleurs et travailleuses, la Chambre des communes adopte un projet de loi faisant du 28 avril le Jour de deuil national en l'honneur des personnes blessées ou tuées au travail (site Internet du SCFP).

Toujours d'actualité... et actualisée

Malheureusement, force est d'admettre aujourd'hui que cette journée d'action et de commémoration reste plus pertinente que jamais, tandis que 95 683 lésions professionnelles ont été recensées en 2023 par la CNESST. De ce nombre, 73 personnes ont perdu la vie lors d'un accident du travail et 137 des suites d'une maladie professionnelle (site Internet de la CNESST).

Avec l'avènement de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (LMRSST) et l'ajout de la notion d'intégrité psychique et de risques psychosociaux, ainsi que la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail (loi 42), il est plus important que jamais de s'assurer que l'Employeur s'acquitte de ses obligations.

À la mémoire des travailleurs et travailleuses décédés au travail, continuons de prévenir ensemble les décès et les blessures, autant d'origine physique que psychologique!





Climat de travail à l'arrondissement de Saint-Laurent : des efforts soutenus pour un environnement sain

Par **Sally Radwan**, directrice syndicale de l'arrondissement de Saint-Laurent

Le secteur de Saint-Laurent est en pleine transformation en matière de climat de travail. Grâce à des efforts continus et des interventions ciblées, une amélioration notable est en cours. Sur deux dossiers majeurs liés aux conditions de travail, l'un a été résolu avec succès, tandis que l'autre progresse de façon encourageante.

Consciente des enjeux liés au bien-être au travail, j'ai mis en place des actions concrètes afin de renforcer un environnement de travail sain et respectueux.

Bien que des défis persistent, les efforts déployés donnent déjà des résultats positifs. Mon objectif est de favoriser une communication ouverte, d'améliorer les relations entre les gestionnaires et mes membres, et de m'assurer que ceux-ci puissent évoluer dans un cadre équitable et motivant.

Avec un cas majeur déjà réglé et l'autre en voie de l'être, l'arrondissement de Saint-Laurent démontre clairement son engagement envers l'amélioration du climat de travail. Le processus est continu, et les efforts se poursuivent pour garantir un environnement professionnel dans lequel chaque membre peut s'épanouir.

L'implication de toutes et de tous demeure essentielle pour maintenir cette dynamique positive et faire de l'arrondissement de Saint-Laurent un exemple en matière de conditions de travail saines.

Santé et sécurité au travail

Tolérance zéro : nouvelles obligations contre le harcèlement en milieu de travail

Par **Stéphane Forget**, agent de prévention SST



Les récentes lois sur le harcèlement moral, sexuel et le cyberharcèlement imposent aux employeurs plusieurs obligations essentielles afin d'assurer un milieu de travail sécuritaire et respectueux. Ces nouvelles dispositions élargissent les définitions du harcèlement en intégrant les comportements en ligne, comme l'envoi de messages intimidants ou la diffusion de contenus inappropriés sur des plateformes numériques.

Ainsi, les employeurs doivent établir des directives claires et détaillées précisant explicitement les comportements interdits. Ces règles doivent inclure les procédures à suivre pour signaler des incidents, les étapes d'investigation et les conséquences en cas d'infraction. Les entreprises doivent communiquer régulièrement ces politiques aux employés et les mettre à jour selon l'évolution des technologies numériques.

Une obligation de formation proactive est également imposée. Tous les employés, particulièrement les superviseurs, doivent suivre une formation obligatoire portant sur les comportements appropriés, l'identification des signes de harcèlement et les démarches à suivre pour signaler tout incident.

Lorsqu'une plainte est déposée, l'employeur doit mener rapidement une enquête impartiale, interne ou externe. Il doit également garantir la protection contre toute forme de représailles envers la victime présumée et prendre des mesures correctives appropriées selon les résultats de l'enquête.

La confidentialité des informations recueillies lors des enquêtes doit être strictement respectée, que ces informations concernent les victimes ou les individus soupçonnés.

Enfin, les employeurs doivent promouvoir activement une culture organisationnelle axée sur le respect, l'égalité et l'inclusion, allant au-delà des réponses ponctuelles aux incidents. En cas de non-respect de ces obligations, ils s'exposent à des sanctions accrues et à une surveillance renforcée de la part de la CNESST.

Ces changements législatifs visent ainsi à responsabiliser les employeurs afin qu'ils adoptent une démarche proactive, assurant ainsi un environnement professionnel sain et exempt de toute forme d'abus ou d'intimidation. Assurons-nous ensemble que l'Employeur respecte ses obligations.



ÊTES-VOUS MEMBRE EN RÈGLE DU SFMM?

Même si vous payez vos cotisations, cela ne veut pas dire que vous êtes membre et que vous avez le droit de vote. Pour être un membre en règle, vous devez

être un membre inscrit. Si vous voulez bénéficier de tous les droits et avantages conférés par les statuts et règlements de notre Syndicat et que vous n'avez pas encore adhéré à notre organisation, contactez votre délégué syndical afin de joindre, le plus rapidement possible, les rangs du SFMM (SCFP).

Demande d'adhésion



https://cutt.ly/5mYMWWb

514 842-9463

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

vous offre des

rabais exclusifs et privilèges!*

* réservés aux membres du SFMM et leurs familles.



Gardez votre calme, votre courtier s'occupe de tout!

Confiez-nous vos assurances:

auto, habitation, véhicule récréatif, moto, bateau, et plus...

www.burrowes.ca 1 888 522-2661

Comité des délégué.es sociaux

DÉLÉGUE. ES SOCIAUX

L'identité visuelle du Comité DS amalgame le logo du SFMM à un symbole fort : les pièces de cassetête imbriquées qui représentent la collaboration pour trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés.

Dans chaque numéro du Col Blanc, le comité des délégués sociaux publie deux pages à découper ou imprimer qui ont pour vocation de vous informer sur ses différentes activités. Chroniques, nouvelles du Programme d'aide aux membres (PAM), annonces relatives à des formations à venir, renseignements sur des journées thématiques : voilà autant d'éléments d'intérêt que vous y retrouverez. Bonne lecture!

Nos coordonnées

Boîte vocale SFMM: 514 842-9463, poste 403

Courriel: comiteds@sfmm429.qc.ca

Sur le Web : Comité délégués sociaux

SAMPICAT DES STAIR OF STAIR OF



Le 13 mars dernier, le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal soulignait la Journée internationale des droits

des femmes sous le thème
Encore en lutte. Dans le
contexte politique actuel, il
va sans dire que les droits des
femmes sont régulièrement
remis en question. Cette
journée du 8 mars demeure
donc essentielle pour permettre
aux femmes de s'organiser,
d'échanger entre elles et de
renforcer leur solidarité.

Parmi les luttes encore bien présentes, la violence conjugale demeure une réalité alarmante. Selon Statistique Canada, en 2023, plus de trois victimes sur quatre de violence conjugale étaient des femmes (76 %). Ce taux grimpe lorsqu'il est question de femmes issues de l'immigration.

L'organisme Milieux de travail alliés contre la violence conjugale propose un guide fort pertinent qui clarifie le rôle que peuvent jouer les milieux de travail et les employeurs. Ce guide est un outil précieux pour nous,

Printemps 2025 • Volume 8, numéro 1

déléguées et délégués sociaux, qui pouvons être appelés à intervenir auprès de collègues vivant une telle réalité. Il offre également des ressources précieuses pour mieux comprendre les particularités vécues par les femmes immigrantes.

Des formations gratuites sont aussi offertes par l'organisme, dont celle intitulée *Créer un milieu de travail sécuritaire et aidant pour les employées immigrantes victimes de violence conjugale – Guide pratique à l'intention des employeurs et des syndicats.*

Pour consulter le guide et la liste complète des formations offertes :

https://milieuxdetravailallies.com/nos-contenus/

Besoin d'aide? Problèmes personnels?

JEU • BURN OUT • CONSOMMATION • VIOLENCE UN SERVICE CONFIDENTIEL D'AIDE ET D'INFORMATION VOUS EST OFFERT SANS FRAIS PAR NOTRE SYNDICAT

Les responsables du Programme d'aide aux membres (PAM)

514 842-9463

Luce Laflamme et Sébastien Bluteau







FÉVRIER, MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS





















Mois de l'histoire des Noirs, est l'occasion idéale de réfléchir à la représentation et à la mobilisation des travailleurs issus de la diversité dans nos syndicats. Malgré leur contribution significative au marché du travail, ces travailleurs restent sous-représentés dans les actions syndicales. Cette faible participation limite la capacité des syndicats à défendre efficacement tous leurs membres et accentue leur marginalisation.

Cette situation découle de plusieurs facteurs, notamment le manque d'information et de sensibilisation aux bénéfices de l'implication syndicale. De plus, les approches traditionnelles ne répondent pas toujours aux réalités spécifiques de ces travailleurs, tandis qu'une perception d'exclusion alimente souvent la méfiance envers les syndicats.

Renforcer la mobilisation des membres issus de la diversité n'est pas seulement un impératif d'équité, c'est aussi une nécessité stratégique. Un syndicalisme inclusif permettrait de mieux cibler les enjeux tels que la discrimination, l'accès équitable aux promotions et la reconnaissance des qualifications étrangères. Une meilleure représentativité renforcerait la légitimité syndicale et optimiserait les actions collectives.

DES OBJECTIFS CLAIRS

Pour atteindre cet objectif, des mesures concrètes doivent être prises :

- **Instaurer des programmes de mentorat** pour encourager l'implication active des travailleurs diversifiés.
 - **Réformer les structures syndicales** pour une transparence accrue et une accessibilité facilitée.
 - Lancer des campagnes d'information ciblées sur l'importance et les avantages du syndicalisme.
 - Créer des espaces réguliers de dialogue et de consultation pour intégrer pleinement les préoccupations spécifiques de ces membres.

Pour garantir un changement durable, il est essentiel que les syndicats agissent dès maintenant afin de mobiliser activement l'ensemble de leurs membres. De leur côté, les travailleurs issus de la diversité doivent revendiquer leur place et s'impliquer davantage dans les décisions qui les concernent. Ainsi, l'inclusion et la mobilisation cesseront d'être de simples slogans pour devenir une réalité intégrée aux valeurs syndicales. Il est temps que nos syndicats soient véritablement à l'image des membres qu'ils représentent.

SAVIEZ-VOUS QU'IL EXISTE UN RÉSEAU D'ACTION DES EMPLOYÉS NOIRS AU SEIN DE LA VILLE DE MONTRÉAL?

Ce réseau a été créé pour favoriser l'inclusion, le soutien mutuel et la représentation des employés noirs dans notre organisation. Il constitue un espace d'échange, de solidarité et de mobilisation pour promouvoir l'équité et contribuer activement à un milieu de travail plus juste et représentatif.

J'invite chaleureusement tous les membres Cols blancs concernés – ou intéressés à appuyer cette initiative – à se joindre au réseau. Votre voix, vos expériences et votre engagement sont essentiels pour renforcer cette communauté dynamique et faire avancer nos valeurs communes d'inclusion et de respect.

Pour en savoir plus ou pour adhérer, n'hésitez pas à les contacter sur leur page Facebook.

En espérant vous y retrouver nombreux et nombreuses!





La fête du Travail ou la fête des travailleuses et travailleurs?

Par Nicolas Castillo-Caron, membre du comité du journal

Chez nous, la fête du Travail, c'est l'occasion d'avoir un dernier repos avant l'automne. C'est un jour férié apprécié et nécessaire pour tous les salariés du Québec et du Canada, surtout ceux n'ayant pas le soutien d'un syndicat.

La fête du Travail a lieu le premier lundi de septembre depuis 1894 au Canada, et à Montréal, on soulignait déjà cette journée depuis 1889! On organisait des défilés, des discours et des activités pour tous les âges, et on se rassemblait en grand nombre pour célébrer. C'est l'occasion de se rappeler la solidarité naturelle que l'on retrouve entre travailleuses et travailleurs de tous les horizons. (1)

Il y a une autre fête qui souligne cette union ouvrière, une bien plus populaire. Au Québec, cette journée donne lieu à des articles sur des rassemblements partout sur la planète; c'est la date de la hausse du salaire minimum, et c'est aussi une journée où nos syndicats se rassemblent pour des manifestations festives et revendicatrices : le 1^{er} mai.

Pourquoi le 1er mai?

Ce n'est même pas une journée fériée, comment peut-elle être plus populaire?

C'est parce que c'est la fête des travailleuses et travailleurs partout ailleurs dans le monde! En fait, le Canada fait partie d'un club sélect d'une dizaine de pays qui célèbrent un autre jour que le 1^{er} mai (avec, entre autres, les États-Unis). Cependant, le choix du 1er mai est loin d'être aléatoire : c'est plutôt un triste rappel des sacrifices de nos prédécesseurs dans leurs luttes syndicales.

Le 1^{er} mai 1886, à Chicago aux États-Unis, des grèves massives accompagnées de manifestations non violentes ont lieu pour exiger la journée de 8 h (oui, oui, comme aujourd'hui). Lors d'une de ces manifestations, deux travailleurs sont tués par des policiers. Un soir, dans les jours qui suivent, une bombe est lancée près de policiers (en tuant un sur le coup), qui ouvrent le feu dans la confusion et la noirceur. Il en résulte des dizaines de blessés et au moins 11 morts. ⁽²⁾

Malgré un procès bâclé et des accusations non fondées contre plusieurs figures importantes du mouvement ouvrier, cet attentat sera utilisé par les industriels et les conservateurs comme outil de propagande et de répression antisyndicale pendant des décennies.

Le 1^{er} mai prendra rapidement une signification symbolique pour les mouvements ouvriers partout dans le monde. Cette journée sera reconnue comme un jour férié où l'on souligne la force des travailleuses et travailleurs et leurs sacrifices dans leur lutte pour leurs droits. Aujourd'hui, des gens de tous les continents se rassemblent dans les rues pour célébrer l'histoire ouvrière et revendiquer ce qui leur est dû.

Rêveurs, rêveuses et solidaires

Maintenant menacés par l'austérité, l'IA et la robotisation, nous, les travailleurs et travailleuses, devons nous rappeler comment nous avons obtenu nos conditions de travail. La



solidarité, l'union et l'espoir d'une vie meilleure nous ont donné une fin de semaine, une journée de 8 h (et moins), des congés de maladie, des congés parentaux, et j'en passe énormément. Ce ne sont pas des acquis; ce sont des concessions qui ont été faites grâce à notre pouvoir collectif. À l'époque, toutes ces demandes semblaient tout aussi impossibles que les nôtres peuvent nous sembler aujourd'hui! Donc, ce 1er mai 2025, je vous invite à rêver, à vous souvenir de ce qui nous rend forts et fortes, à partager un moment avec les solidaires du reste du monde... et à profiter de vos banques pleines.

Sources

(1) E. Forsey, op. cit. 458; Fernand Harvey, Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19e siècle (Montréal, Boréal Express, 1978), 244, 319.

Comité de la diversité





La diversité à la Ville de Montréal: un engagement syndical en faveur de la compréhension et de la croissance

Par **Sally Radwan**, responsable du comité de la diversité

Le comité de la diversité souhaite consulter ses membres afin de promouvoir un environnement de travail inclusif et diversifié, où chaque personne est appréciée, respectée et se sent habilitée à réussir.

nos membres et d'améliorer notre approche envers nos employés, nous prévoyons mener prochainement une enquête auprès de vous afin d'obtenir une vision plus précise de cette diversité au sein de notre organisation.

En outre, nous reconnaissons l'importance de relever les défis systémiques, tels que le racisme en milieu professionnel, afin de garantir l'égalité et la justice sociale. Pour approfondir notre compréhension et traiter cette question de manière rigoureuse, nous prévoyons



nous prévoyons également réaliser une étude portant spécifiquement sur le racisme au travail. Cette étude examinera les antécédents, les perceptions et les domaines d'intervention potentiels afin de nous aider à prendre des mesures concrètes auprès de l'employeur pour éliminer la discrimination et les préjugés.

Nous encourageons tous les membres à participer de manière ouverte et sincère à ces initiatives importantes, car votre contribution est extrêmement précieuse.

12 Printemps 2025 Printemps 2025

⁽²⁾ Marc-Olivier Bherer, Le Monde, 12 septembre 2023.

Ce n'est qu'un au revoir, Simon!

Par La grande famille du 429

C'est avec le cœur gros que le comité du journal souligne le départ à la retraite de Simon Welman. Celuici était responsable local du Fonds de solidarité FTQ, mais surtout agent de communication. Acteur majeur dans la réalisation du journal le Col Blanc, Simon Welman nous a tous transmis un savoir essentiel et une passion sans égale pour le journal. C'est grâce à son implication sans relâche que le journal a remporté plusieurs prix du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Faisant la fierté du 429, la production du journal le Col Blanc est un art complexe qui nécessite une énergie de tous les jours. Rien n'échappe au regard de Simon Welman! C'est avec beaucoup de gratitude que le comité salue par la présente son passage marquant dans nos vies.

C'est tellement merveilleux de te voir enfin arriver à ce grand moment qu'est la retraite! Enfin bon... appelons ça plutôt une semi-retraite, car je sais que tu as toujours plein de projets en tête! Je tiens vraiment à te dire merci pour ta confiance rapide et totale, mais surtout pour ta grande générosité dans tous les projets que nous avons réalisés ensemble. Sans toi, je ne serais pas là où j'en suis aujourd'hui dans mon parcours syndical. Chaque personne ayant eu l'occasion de collaborer avec toi reconnaît pleinement ton dévouement et ton intégrité professionnelle, toi qui es toujours prêt à défendre tes idéaux avec vigueur! Continue d'être la personne exceptionnelle que tu es, Simon. Je te souhaite de savourer pleinement cette nouvelle étape qui t'attend! Que ta route soit longue et prospère, cher ami!

ANTHONY MENARD MOQUIN

Merci encore pour tout ton savoir et tes connaissances! Je te souhaite une retraite pleine de tortues, de soleil et d'amour. Il aurait été impensable de produire une édition sans prendre le temps de te souhaiter une retraite incroyable, remplie de projets stimulants pour la suite!

ÉLIANE SCOFIELD

Tout juste élu, j'ai eu l'occasion de participer à une formation des directeurs syndicaux. Une petite carte nous avait été remise, et nous devions trouver de qui il s'agissait à partir d'une description sommaire.

Je ne me souviens plus exactement des indices; qui tournaient autour de ton expérience comme directeur syndical et de tes aptitudes en communication, mais je n'ai pas eu de difficulté à trouver de qui il était question! Un grand gaillard éloquent et fort sympathique! Nous avons alors fait connaissance, et ce fut aussi l'occasion de te remercier de m'avoir répondu rapidement lorsque j'avais communiqué avec le 429 par le passé.

Aujourd'hui, la boucle est bouclée, tandis que j'ai l'honneur de reprendre ton poste. Certes, j'ai de grandes chaussures à remplir, de l'avis de tous, mais je ferai tout en mon pouvoir pour perpétuer la tradition des Simon aux communications du 429!

Ce fut un plaisir de se côtoyer, et je te souhaite une formidable retraite bien remplie.

Et voilà,

C'est l'heure de ta plus grande promotion : retraité professionnel! Adieu les réveils forcés et les horaires serrés! Plus de patrons, plus de stress, juste du temps pour toi. Prends soin de toi et savoure chaque minute de cette nouvelle liberté. On va te manquer (enfin, peut-être pas tout le monde), mais tu vas aussi beaucoup nous manquer!

Et surtout, profite de cette nouvelle vie avec le sourire.

FRANK MAZZA

C'est avec une profonde reconnaissance que je tiens à t'adresser ces quelques mots, alors que tu entameras une nouvelle page de ta vie. Tu as su nous communiquer ta passion pour la langue française, mais aussi ta rigueur et ta minutie. Et nous n'avons pas encore parlé du Fonds de solidarité FTQ, dont tu as été un ambassadeur incroyable. Tu es et demeureras une source d'inspiration et un modèle de persévérance.

Je te souhaite une longue et belle retraite pleine de joie et de sérénité.

JOHANNE JOLY

SIMON DESCHAMPS-LÉGER



Hommage à M. Urbain Dorion

Par **Robert Valiquette**, délégué syndical de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Cette semaine, une plaque commémorative en l'honneur de monsieur Urbain Dorion a été inaugurée à l'aréna Saint-Michel, en présence de sa famille. M. Urbain Dorion nous a quitté le 21 février 2024. Il était un surveillant d'installation exceptionnel. Au cours de ses nombreuses années de service au sein de l'arrondissement de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension, il a touché de nombreuses vies. Ceux qui ont eu la chance de travailler avec lui durant ses 48 années de service se souviennent de lui comme d'un homme au grand cœur.

En tant que délégué syndical, je tiens à exprimer toute ma gratitude pour ses années de dévouement. Cher Urbain, repose en paix.







FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Merci

à tous de nos bénévoles qui ont rendu cette journée inoubliable!

Sébastien Bluteau, Éliane Scofield, Évelyne Sauvageau, Josée Riopel, Michel Bouliane, Dominique Payette, Lyne Lachapelle, Stéphane Armstrong, Patrick Dubois, Sylvie Beauchamps, Ethan Pasqualini, Samara Dubois, Eric Filion, Patrick Lamotte, Karen Valenzuela

14 Printemps 2025 Printemps 2025

DÉPARTS





ARRIVÉES



DESCHAMPS-LÉGER.



SALLY RADWAN, JEAN-FRANCOIS directrice responsable des contestations en dotation ROULEAU.



MARCHAND-L'ITALIEN



1^{er} mai: Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Plus que jamais, il nous incombe de défendre les droits des travailleuses et travailleurs, l'équité et la justice économique. C'est maintenant une évidence : nos droits et notre qualité de vie sont attaqués de toute part par la privatisation croissante de nos services publics, l'augmentation vertigineuse du coût de la vie et les attaques de l'extrême droite.

Le 429 vous invite à participer en grand nombre à cette mobilisation mondiale et aux manifestations dans votre région. La solidarité internationale est notre meilleure arme dans la lutte pour les droits des travailleuses et travailleurs. Rappelons-nous ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise!

L'équipe syndicale du 429

Se souvenir et s'unir

La Journée internationale des travailleuses et travailleurs commémore le massacre de Haymarket Square, à Chicago, en 1886. Cette page sombre de notre histoire est désormais un symbole de la répression orchestrée par les autorités patronales et politiques, mais avant tout, elle incarne la combativité des militants ouvriers. Chaque année, le 429 (SCFP) souligne la Journée internationale des travailleuses et travailleurs, en solidarité avec les millions de personnes à travers le monde qui luttent contre l'exploitation, défendent le droit de se syndiquer et exigent des conditions de travail dignes et sécuritaires. C'est l'occasion de se rappeler les grandes victoires remportées grâce au militantisme et à la solidarité des travailleuses et travailleurs. Mais ne nous leurrons pas, le combat doit continuer d'être mené ici

Téléchargez l'application mobile **Le 429**



même, sans relâche.





Votre Syndicat au bout des doigts!



BIENTÔT RETRAITÉ(E)! ADHÉREZ AU REGROUPEMENT **DES RETRAITÉS DU SFMM**

Le regroupement des retraités des cols blancs du SFMM est établi depuis plus de 25 ans. Devenez membre et retrouvez vos ex-collègues lors des activités organisées par votre Regroupement.



Le journal électronique, Le temps de... est publié plusieurs fois par année. Nous avons également, les infos express, le site WEB et notre page Facebook pour vous informer.

ADHÉRER AU REGROUPEMENT DES RETRAITÉS DU SFMM PROLONGE LA CONTINUITÉ DE VOTRE APPARTENANCE ET DE VOTRE VÉCU AU SEIN DE NOTRE SYNDICAT





Êtes-vous accompagné.e pour vos besoins financiers?

Notre équipe accompagne les employés et employées municipaux de manière proactive afin de les aider à faire des choix financiers éclairés.

Nous joindre

Sans frais: 1800 465-2449

Courriel: caissereseaumunicipal@desjardins.com

Tél. (SMS): 514 526-4971

desjardinsmunicipal.com

Début de carrière à la Ville de Montréal

- Planification budgétaire pour vous permettre d'atteindre vos objectifs et de concrétiser vos projets;
- Plans de protection¹ adaptés à vos besoins grâce à notre connaissance poussée de vos assurances collectives;
- Trousse d'information à propos de votre programme d'épargne-retraite collectif²;
- Transferts directs de diverses banques de temps vers un REER (ville de Montréal)²

Première propriété

- Possibilité d'octroi du financement en fonction de vos revenus projetés et des variations de votre échelle
- Tarifs de groupe en assurance habitation avec La Personnelle.

Accompagnement de la famille

- · Votre partenaire de vie et vos enfants peuvent également être membres de la caisse et bénéficier de ses produits et services financiers:
- Mise en place de régime enregistré d'épargne-études;
- Analyse de vos besoins familiaux pour vos assurances vie et invalidité.1

Gestion de patrimoine et préparation à la retraite

· Connaissance accrue de votre régime de retraite et des options de transition financière vers la retraite nous permettant de vous proposer des plans financiers adaptés

Préoccupations financières

- Accompagnement qui pourrait vous permettre de retrouver votre équilibre financier et votre paix d'esprit;
- Informations à propos de divers programmes d'aide
- Les produits d'assurance vie, santé, invalidité et voyage sont manufacturés par Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.
 Informations à valider selon votre situation, auprès des services en ressources humaines de votre employeur.
 Sous réserve de l'approbation du crédit par Desjardins. Conditions et modalités applicables.

BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

